



SYMEVAD *info*

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets ménagers
des Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de la Communauté de Communes Osartis-Marquion

N°16 - Déc 2021

SOMMAIRE

Prévention

- Participez à la nouvelle édition du Programme Consom'acteurs **p.2**
- Les visiteurs sont de retour ! **p.3**

Grands Projets

- Mise au point sur l'extension des consignes de tri sur le territoire **p.4**

Focus sur

- Lutte contre les mégots abandonnés grâce à ALCOME **p.6**

Le saviez-vous ?

p.7

Agenda

p.8



EDITO

« Plus nous consommons, plus nous jetons ». Ce précepte se vérifie particulièrement sur ces derniers mois, puisqu'après plusieurs années de stabilité, nous avons pu constater une forte remontée de la production de déchets en 2021, au-delà même des chiffres précédant la pandémie (+ 12 % par rapport à 2019 !). Ainsi, il semblerait que nous soyons désormais moins vigilants sur la quantité de déchets que nous produisons.

Pour le SYMEVAD et donc pour les collectivités qui financent le service, cette forte hausse de déchets se répercute par une augmentation des coûts de traitement. C'est la raison pour laquelle le service Prévention du syndicat redouble d'efforts pour sensibiliser à la réduction et aider les habitants à (re)prendre en main la production de leurs déchets.

Ce nouveau numéro de Symevad'info est donc l'occasion de rappeler que les visites pédagogiques et les journées portes-ouvertes de nos unités de valorisation sont à nouveau organisées et permettent à chaque visiteur de constater les quantités de déchets et l'enjeu du tri et du recyclage pour nos territoires. C'est également l'occasion de vous annoncer le démarrage de la nouvelle édition de notre Programme Consom'acteurs ; un accompagnement sur plusieurs mois pour ceux/elles qui veulent agir pour réduire le volume de leurs poubelles, car, rappelons-le : le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas.

Outre l'augmentation des tonnages en 2021, il est à regretter encore de nombreuses erreurs de tri au niveau des déchets recyclables. Des erreurs qui sont parfois accentuées par certaines campagnes de communication nationales. C'est pourquoi, il m'a paru important d'aborder l'un des grands projets à venir sur le territoire : la modernisation du centre de tri à Evin-Malmaison en vue des extensions de consignes de tri à partir du 1er janvier 2023. Un projet qui demande des investissements et du temps, il faudra donc être encore un peu patient et respecter les consignes de tri actuelles.

Ce nouveau numéro du SYMEVAD Info, a donc pour objectif de vous rappeler que chacun peut agir pour réduire la production de ses déchets, que des solutions existent et qu'il est indispensable que nous soyons tous vigilants et impliqués au quotidien. C'est une nécessité écologique et économique.

Vous en souhaitant une bonne lecture.

Christian MUSIAL, Président du SYMEVAD

Bulletin gratuit
N°ISSN : 2107-3589
Dépôt légal : à parution
Diffusion à 1 000 exemplaires
et au format numérique

Directeur de la publication :
Christian MUSIAL

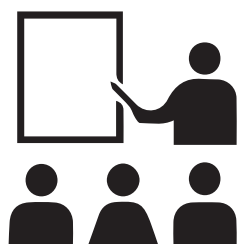
Directeur de la rédaction :
Marc CAMPBELL

Comité de rédaction : Sébastien CHAPELET,
Zoé POIRIER

Textes photos et illustrations :
Service communication du SYMEVAD

Ne pas jeter sur la voie publique





PRÉVENTION CONSOMMATION RESPONSABLE

Participez à la nouvelle édition du Programme Consom'acteurs

Le SYMEVAD recherche 200 volontaires pour participer au « Programme Consom'acteurs ».



Programme Consom'acteurs, Kézako ?

Bien plus qu'une démarche Zéro Déchet, le Programme Consom'acteurs se déroule au rythme d'**une rencontre mensuelle sur 6 mois**. Chaque mois, un thème différent est abordé : alimentation, fêtes et loisirs, produits chimiques, hygiène et beauté, vie quotidienne et tri des déchets.

Objectif : augmenter votre pouvoir d'achat, tout en consommant local et en réduisant vos déchets !



1^{ère} édition du Programme



Démonstration de fabrication de produits



Présentation d'objet Zéro Déchet, comme le furoshiki

C'est parti pour la 3^e édition !

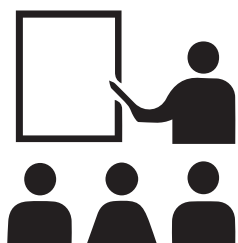
Le Programme Consom'acteurs revient en novembre 2021 pour une 3^e édition ! A cette occasion, **le SYMEVAD cherche 200 personnes** prêtes à s'engager dans une démarche de Consom'Acteur.

En participant à ce programme, vous trouverez des informations pratiques sur le Zéro Déchet, des démonstrations ainsi que des bonnes adresses. Vous repartirez avec des conseils pratiques applicables par tous (petits et grands), que ce soit à la maison, au travail ou entre amis.

Modalités de participation

Ce programme est ouvert à toute personne habitant ou travaillant sur l'une de nos 98 communes. Vous pouvez choisir de participer en visioconférence ou en présentiel. Les premières réunions en présentiel se dérouleront dans les communes de Courrières, Courchelettes, Esquerchin et Sains-les-Marquion.

> Inscription via notre site internet symevad.org ou par téléphone au 03 21 74 35 99



PRÉVENTION

Les visiteurs sont de retour !

Après plusieurs mois à l'arrêt, les parcours pédagogiques du SYMEVAD retrouvent petit à petit leurs visiteurs, pour la plus grande joie de nos animateurs Carole et Cyril.



Les élèves de Raimbeaucourt : les 1^{ers} scolaires à revenir au Pavillon



Reprise de nos journées Portes ouvertes grand public

Octobre 2021, l'heure de la reprise

Dès le début de la crise sanitaire (février 2020), le SYMEVAD a suspendu l'ensemble des visites pédagogiques. Pendant plus d'une année, la bonne humeur et la curiosité de nos visiteurs lors des visites guidées ont laissé place au silence...

Si le centre de tri n'a pas cessé de trier vos déchets durant cette période particulière, il aura fallu attendre début octobre pour que nous puissions faire découvrir de nouveau le fonctionnement du centre de tri aux grands comme aux petits.

Envie de visiter nos unités ?

Le SYMEVAD propose **différents parcours de visite : centre de tri, jardin pédagogique et Ressourcerie**. Toutes nos visites sont gratuites et assurées par nos animateurs Carole et Cyril.

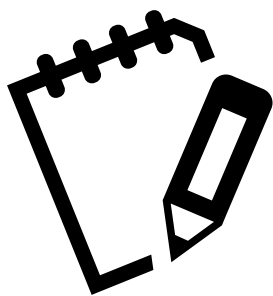


> **Pour le public scolaire**, celles-ci sont possibles à partir du niveau CE2 avec un maximum de 38 personnes par visite (accompagnants inclus)

> **Pour le public non-scolaire**, les visites sont également possibles pour des groupes de 10 à 38 personnes, en semaine uniquement.

Si vous êtes intéressé(e), il suffit de nous contacter par mail preventiondechets@symevad.org ou au 03 21 74 35 99 pour prendre rendez-vous et compléter un dossier d'inscription.

Nous organisons régulièrement des journées portes ouvertes, le samedi ou pendant les vacances scolaires. Rendez-vous sur notre site internet symevad.org pour connaître les prochaines dates.



GRANDS PROJETS

Mise au point sur l'extension des consignes de tri sur le territoire

La loi AGECE a pour ambition de simplifier les consignes de tri et de les harmoniser à l'échelle nationale d'ici le 31 décembre 2022, ce qui se traduit notamment par l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques.

Une évolution progressive au niveau national

Si aujourd'hui, le pot de yaourt se jette dans la poubelle d'ordures ménagères, d'ici quelque temps, il ira dans la poubelle de tri. Plus qu'une évolution du geste de tri, c'est aussi une véritable évolution du mode de fonctionnement du centre de tri.

C'est pourquoi, pour le SYMEVAD comme pour d'autres territoires, cette évolution n'est pas pour tout de suite. Un tel changement demande du temps et nécessite beaucoup de moyens qui sont en cours de mise en œuvre. Pour autant, le mouvement est bien lancé.

Au SYMEVAD objectif fixé pour 2023

Sur le territoire du SYMEVAD, **il faudra donc attendre le 1^{er} janvier 2023** pour appliquer cette consigne de tri. **En attendant cette date**, il est **important de respecter les consignes de tri actuelles des déchets à mettre dans la poubelle des déchets recyclables (voir ci-dessous).**

Pour rappel, **ne pas respecter les consignes de tri** peut avoir des répercussions sur les agents (accidents), les machines (bouffage, casse) mais aussi **un surcoût de traitement des déchets.**

GESTE DE TRI

COLLECTE SELECTIVE

Point d'apport volontaire, Bac ou sac de collecte sélective



Emballages métalliques
Cannettes, conserves,
aérosols



Uniquement le plastique en forme de bouteille
bouteilles transparentes
ou colorées, flacons, bidons



Carton
briques alimentaires,
cartonnettes et petits cartons



Tous les papiers
Journaux, prospectus,
courriers, enveloppes...



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE DES EXTENSIONS DE CONSIGNES DE TRI

2020 / 2021

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TERRITORIALE

Objectif : Trouver l'échelle territoriale pertinente pour l'adaptation du centre de tri d'Evin-Malmaison.

Réflexion mise en commun avec le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) et la Communauté de Communes Pévèle-Carembault (CCPC)

ÉTUDE DE CONCEPTION-RÉALISATION DU CENTRE DE TRI

Objectif : Aider à l'élaboration du cahier des charges du futur centre de tri (dimensionnement du projet : surface bâtie, capacité du process de tri...)

Partenaires groupement : ARTELIA, Parme Avocat et Cyrus Industrie

RÉPONSE À L'APPEL À PROJET DE CITÉO (PHASE 5)

Objectif : Bénéficier de l'accompagnement technique et financier de l'éco-organisme, et recherche d'autres sources de subventions (ADEME, Région...)

2022 / 2023

LANCEMENT ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONCEPTION-RÉALISATION, DÉBUT DES TRAVAUX

APPLICATION DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1^{ER} JANVIER 2023



Octobre 2020 - Réunion de présentation de l'étude territoriale en présence de l'ADEME et CITEO



FOCUS SUR

La lutte contre les mégots abandonnés grâce à l'éco-organisme Alcome

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (Loi AGEC) prévoit la création de 8 nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur)*, en plus des 14 existantes. L'une de ces filières concerne les mégots de cigarette.



Source : Etude OPTAE 2020 gisement des mégots abandonnés sur l'espace public



Les mégots en quelques chiffres

Le mégot de cigarette est le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages européennes, juste après la bouteille en plastique.

On estime entre **20 000 à 25 000 tonnes le poids de mégots jetés chaque année en France**. L'objectif de la loi AGEC est de réduire la quantité de mégots jetée dans la nature de 40% en 6 ans.

Zoom sur la nouvelle filière

ALCOME est le premier éco-organisme de la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs pour les produits du tabac. Agréé pour six ans, sa mission est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Concrètement, **il permet aux communes, ayant signé un contrat avec ALCOME**, de bénéficier de moyens financiers ainsi que d'outils pour participer à la résolution du problème des mégots mal jetés.

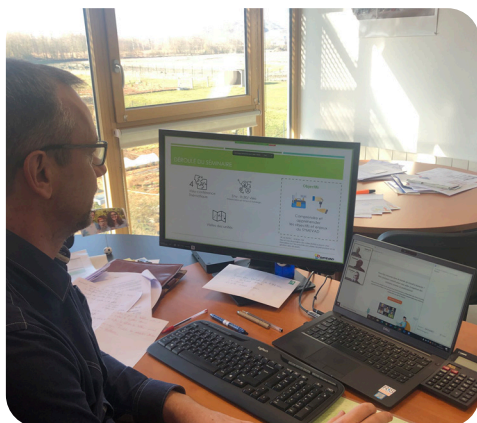


Plus d'info sur alcome.eco

*Responsabilité Elargie du Producteur : le principe est simple : celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit, doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Visios et visites terrain pour les élus du Symevad



Animation du module 1 en visio-conférence



Visite technique du TVME avec les élus du comité

Fin du séminaire spécifique à destination des élus siégeant au comité syndicale.

Courant février, les équipes du SYMEVAD ont organisé un séminaire à destination des élus siégeant au comité syndical et des commissions déchets des EPCI.

Un séminaire qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la Loi AGEC (article 124) puisque « Les élus qui reçoivent délégation en matière de prévention et de gestion des déchets ou d'économie circulaire sont encouragés à suivre une formation en la matière. »

Composé de 4 modules, ce séminaire a eu pour objectif de permettre aux élus de comprendre et d'appréhender les différents enjeux de la gestion et de la prévention des déchets à l'échelle du territoire.

Fin septembre, les élus ont pu se rendre sur le terrain pour découvrir le fonctionnement des unités de traitement.

A l'issue de ce séminaire, les élus du comité ont reçu des fiches pratiques résumant les différents sujets abordés



AGENDA

Programme Consom'acteurs



	Thème Alimentation	Thème Fêtes et Loisirs
Réunion en présentiel	Mardi 16 nov Courrières	Mardi 7 déc Courrières
	Jeudi 18 nov Courchelettes	Jeudi 9 déc Courchelettes
	Samedi 20 nov Esquerchin et Sains-lès-Marquion	Samedi 11 déc Esquerchin
Samedi 18 déc Sains-lès-Marquion		
En visio	Lundi 22 nov	Lundi 13 déc

Inscription obligatoire : sur symevad.org au 03 21 74 35 99

Sensibilisation aux couches lavables



Le SYMEVAD vous accompagne financièrement et techniquement à l'utilisation des couches lavables pour votre bébé.

> Réunion en présentiel

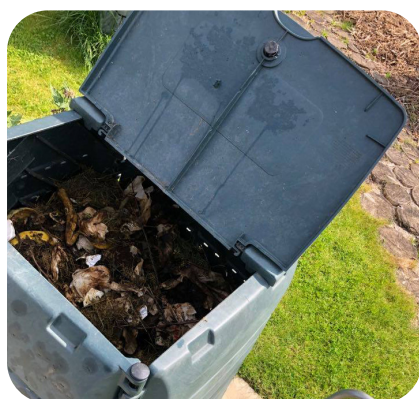
Samedi 20 novembre - Courcelles-les-Lens

> Visio-conférence pour les familles

Samedi 5 février 2022 15h - en visio

Inscription obligatoire : via notre formulaire en ligne sur symevad.org au 03 21 74 35 99

Passer au compostage



> Réunion publique

avec mise à disposition gratuite d'un composteur à l'issue de la réunion

Les jeudis 17 mars et 14 avril à 18h30 - Evin-Malmaison

> Visio

avec mise à disposition gratuite d'un composteur ultérieurement en mode drive

Les mardis 22 mars et 19 avril à 18h30

Inscription obligatoire : via notre formulaire en ligne sur symevad.org au 03 21 74 35 99